

Une nouvelle voie entre la France et l'Angleterre

C'est hier jeudi, qu'a commencé le voyage d'inauguration de la ligne maritime Dunkerque-Tilbury

DES PAQUEBOTS MODERNES ET CONFORTABLES

Les paquebots qui vont assurer les relations directes entre Dunkerque et Londres, par Tilbury, sont de ne peut plus modernes et confortables.

L'un d'eux, « l'Alsacien », anciennement « Duke of Argyll », qui va servir pour le voyage d'inauguration, a été construit en 1909 à Dunbar (Angleterre).

Dans le salon, les boiserie sont sculptées et de nombreux coussons en marqueterie sont disposés au-dessus de chaque arcade.

Les tentures sont du velours bien, comme le revêtement des fauteuils et chaises.

Le fumoir, tout en acajou, est splendide, fauteuils et canapés sont recouverts de cuir.

Dans le salon des dames, il y a 8 couchettes, dans celui des hommes 36 couchettes.

LES MODIFICATIONS FERROVIAIRES

Par suite de la mise en service de la nouvelle ligne, la Compagnie du Nord a dû, naturellement apporter des modifications dans son horaire.

Un nouveau train express 2027, comportant des voitures de 1^{re}, 2^e et 3^e classes sera rétabli sur le parcours Arras-Dunkerque.

Le train 2004 partant de Dunkerque à 5 h. 42 comportera des voitures de 3^e classe.

Un nouveau service sera établi entre l'Angleterre, la France et la Suisse et inversement, via Tilbury-Dunkerque.

LE VOYAGE D'INAUGURATION

Quant au voyage d'inauguration, il a commencé hier jeudi, et se continuera aujourd'hui vendredi et demain samedi.

Le programme a été arrêté comme suit: Jeudi 12 mai, à 19 h. 15, rendez-vous à la gare de Paris-Nord.

Vendredi 13 mai, à 7 h. 30, débarquement à Tilbury.

Samedi 14 mai, à 8 heures, départ de Londres-S'-Pancras en train spécial pour Tilbury.

15 heures, débarquement à Tilbury, à bord du steamer « Alsacien ».

17 h. 30, débarquement à Dunkerque et départ du train spécial pour Paris.

19 heures, arrivée à Londres-S'-Pancras, 20 heures, réception par le London Midland and Scottish Railway.

LE VOYAGE D'INAUGURATION de la Maison des Syndicats libres d'Halluin

Avia aux syndicats de la région de Roubaix-Tourcoing

C'est dimanche prochain 15 mai, qu'aura lieu l'inauguration de la Maison des Syndicats libres d'Halluin et que se déroulera le grand cortège organisé à cette occasion.

Le rapport de M. Baréty

Paris, 12 mai. — M. Léon Baréty, rapporteur du projet portant le rétablissement du scrutin d'arrondissement, donnera lecture de son rapport préliminaire à la Commission du suffrage universel, mardi prochain.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Paris, 12 mai. — M. Léon Baréty, rapporteur du projet portant le rétablissement du scrutin d'arrondissement, donnera lecture de son rapport préliminaire à la Commission du suffrage universel, mardi prochain.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Le pain à 2 fr. 20 dans le Nord à partir de lundi

La Commission des farines s'est réunie hier, jeudi, sous la présidence de M. Hudelo, qui en ouvrant la séance protesta contre les termes d'une lettre dans laquelle un ministre portait des accusations violentes contre le préfet, lui reprochant de ne pas tenir compte du barème des boulangers, ni du prix de fabrication, ajoutant que par son attitude il avait fait entrave à la reconstitution normale des stocks de farine normaux depuis le début d'avril, déclarant, enfin, que sa décision avait eu pour conséquence une hausse du blé de 20 francs, qui s'était manifestée dans toute la France.

M. Hudelo estima qu'il ne pouvait admettre ces insinuations calomnieuses.

Comme on le pense, cette déclaration provoqua une certaine émotion parmi les membres de la Commission qui gardèrent le silence, à l'exception, toutefois, de M. Gillard, représentant de la météorologie, qui déclara qu'il se solidariserait entièrement avec ses collègues.

M. le Préfet laissa alors la présidence au secrétaire général, M. Leroy.

La discussion commença aussitôt. Les ministres proposèrent une augmentation de 0 fr. 10 au kilo.

Mais elle ne fut pas acceptée; on se contenta d'une augmentation de 0 fr. 05.

En conséquence, le kilo de pain sera payé 2 fr. 20 à partir de lundi.

Si un défaut d'attente quelconque se manifestait, le préfet prendrait un arrêté de taxation conforme à cette décision et qui aurait alors pour effet d'amener cette augmentation de 0 fr. 05 à partir seulement de vendredi en huit au lieu de lundi.

LE DIMANCHE de Roubaix-Tourcoing

SOMMAIRE DU NUMERO DU 15 MAI 1927

- PAGE I. — Le raid aérien transatlantique.
PAGE II. — L'Aventure de Croquette Parfait, roman (EUGÈNE DE KEYSER).
PAGE III. — Les Sports.
PAGE IV. — Le Coin des Petits et Grands Enfants: La Reine des Neiges (A. DUMAS).
PAGE V. — Les Pasquilles du Brouteux (JULES WATTEUW).
PAGE VI. — Les beaux films: Michel Stroff.
PAGE VII. — Le Secret de la Sarazine, roman (DELLY).
PAGE VIII. — La Page de la Famille.
PAGE IX. — Les Sports.
PAGE X. — La Mode à Paris.

LE NUMERO: DIX PAGES: VINGT CENTIMES

LES VOLS D'USINES A ROUBAIX - TOURCOING

Deux nouvelles arrestations

Après dont nous avons, il y a quelques jours annoncé l'arrestation à Lens, a été interrogé mercredi à la prison de Béthune, par M. Drotton, commissaire de la 3^e brigade mobile.

Sur les indications fournies par Anclau, M. Drotton, accompagné de l'inspecteur Mante, s'est rendu à Lens, puis à Loos-en-Gohelle et enfin à Croix où il a interrogé plusieurs personnes désignées par Anclau.

LA RÉFORME ELECTORALE

Le rapport de M. Baréty

Paris, 12 mai. — M. Léon Baréty, rapporteur du projet portant le rétablissement du scrutin d'arrondissement, donnera lecture de son rapport préliminaire à la Commission du suffrage universel, mardi prochain.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Paris, 12 mai. — D'après les renseignements recueillis dans les colonnes de la Chambre, le rapport préliminaire que M. Baréty doit soumettre mardi prochain à la Commission du suffrage universel, conclurait au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec des dispositions analogues à celles qui sont contenues dans le projet gouvernemental et notamment les deux tours de scrutin.

Les incidents de la conférence Marc Sangnier, à Lille devant le Tribunal correctionnel

C'était hier, que comparait devant le Tribunal les jeunes gens arrêtés lors de la manifestation organisée dimanche dernier, dans la salle des Ambassadeurs, contre la présence de M. Marc Sangnier.

Trois jeunes gens, compréhensifs sans l'inculpation de port d'armes: Eugène Fritch, Victor Puyjebet, Adrien Vatin, deux sont inculpés de violence, agents de l'outrage; Michel Guérin et Jean Jéru. Un est inculpé de coups à agent et de port d'armes; Bouronnaud.

Adrien Vatin portait une matraque parce que, explique-t-il, il avait été l'objet de menaces de la part d'ennemis politiques. Il reconnaît qu'il portait la matraque que lui présente M. le Président; elle consistait en une corde tressée autour d'un bâton, Bouronnaud reconnaît avoir porté un coup de poing à un agent; il a été porté de coup de matraque.

Puyjebet était muni d'une matraque à ressort. Il avait pris cette arme parce qu'il avait été attaqué en face de l'église Saint-Maurice, à Lille, alors qu'il venait des journaux.

M. le commissaire de police Beauvieux, du 6^e arrondissement de Lille, était chargé du service d'ordre, et se trouvait dans la salle, où il fut entouré de force dans la salle, ce qui portait à cinq cents le nombre des présents; au moment où le Président de la conférence était dans la salle, M. le Procureur général, des lieux et des temps, a déclaré qu'il s'agissait de l'outrage à l'agent de la police. A ce moment, un appel retentit: « A moi les Caméliers! » C'est à ce moment, que les manifestants enlevèrent le rideau qui couvrait sur le piano et en jetèrent le contenu sur le piano et sur le parquet.

M. le Commissaire, qui le Président de la conférence à bras-le-corps et l'emporta dans les couloirs, où quelques minutes plus tard, parut M. Sangnier se débattait, ne voulant pas quitter sa place.

M. le Commissaire désigna alors M. Mucy comme ayant frappé avant qu'il ait pu être présenté.

M. Mucy ainsi mis en cause, déclare qu'il a pris le commissaire pour un conseiller municipal. A ce moment, il est question de l'incident de la salle, il affirme qu'il n'y a pas eu de coups, mais qu'il a été frappé à la tête.

M. le Substitut intervint alors et déclare qu'une instruction est ouverte au sujet de cette affaire.

L'agent Dhélie a vu frapper son chef, le commissaire Beauvieux, par Mucy. Celui-ci le tenait de la main gauche et le frappait de la droite. L'agent est intervenu et a couronné l'incident. Celui-ci déclare qu'il avait pris le commissaire pour un adjoint.

Le commissaire et l'inspecteur Mucy, au cours de la lutte, ont agrippé l'un l'autre et c'est dans cette lutte qu'un agent les a vus tomber tous deux dans l'orchestre, poussés par l'inspecteur Guérin.

L'agent Gabriel a vu un jeune homme porter d'une matraque. Un autre agent a vu un manifestant s'opposer à l'arrestation de Fritch. L'agent Pourny a entendu ce dernier crier: « Vive le roi! à bas la République! » Il l'a pris par le bras et l'a emmené au Tribunal.

L'agent Durand a remarqué un jeune homme « exalté » sur lequel il trouva une matraque; c'était l'inspecteur Adrien Vatin.

Un dernier agent a vu Bouronnaud frapper un agent avec sa matraque.

Le seul témoin à décharger, M. Jausse, déclare qu'il n'a rien vu. Bouronnaud déclare que le dernier n'avait pas de matraque en main.

REQUISITOIRE ET PLAIDOIRIES

M. Cuse, substitut, estime qu'il s'agit d'une organisation commune, préparée au préalable d'un but précis, que ce but n'est pas précis, mais qu'elle a été organisée à l'occasion de dégrats très importants dans la salle des « Ambassadeurs ». Il fait appel à l'indignation du Tribunal en lui demandant de prononcer contre tous les inculpés une peine ferme d'emprisonnement.

M. Theiler présente la défense de Jean Mucy, qui se trouvait à la conférence à titre de curieux et qui fut entraîné presque malgré lui dans la manifestation.

C'est à ce moment qu'intervient comme partie civile, M. Flévet, organisateur de la réunion, que représente M. Diligent. Il résume à 1 fr. de dommages-intérêts pour le préjudice moral; pour le préjudice matériel, lequel s'élève d'après les premières constatations, à environ 15.000 francs, il demande à être autorisé à présenter une demande de dommages-intérêts.

M. Brackens-Hugo plaide pour Guérin et conclut à l'irrecevabilité de la partie civile, les dégrats relevés contre les inculpés n'étant pas connexes avec les dégrats dont il est demandé réparation.

M. Gayet assiste Fritch, Puyjebet et Vatin, Bouronnaud est assisté de M. Albert Boyer-Chamard.

LE JUGEMENT

Le Tribunal se retire dans la Chambre des délibérations. Après un quart d'heure, M. le Président donne lecture du jugement. Les circonstances de la cause, le caractère de la manifestation, engagée éminemment la responsabilité des inculpés.

Il condamne en conséquence Michel Guérin et Jean Mucy, à trois mois d'emprisonnement; 25 fr. d'amende; Bouronnaud à un mois d'emprisonnement; Fritch, Puyjebet et Vatin à quinze jours d'emprisonnement et 25 francs d'amende.

Le parti civile obtient 1 fr. de dommages-intérêts pour le préjudice moral et le Tribunal rejette la demande de réparation du préjudice matériel, en raison de la non-connexité entre les dégrats reprochés aux inculpés et les dégrats.

L'ASSASSINAT D'UN CHAUFFEUR DE TAXI sur le Nouveau Boulevard à Marqu'en-Barœul

L'enquête

M. Hénuat, Juge d'Instruction à Lille qui, sur le fait, s'occupe du crime commis le mois dernier sur le Grand Boulevard, à Marqu'en-Barœul et dont fut victime le chauffeur d'auto Desmet, de Croix, a procédé hier à l'interrogatoire de nombreux témoins et notamment de la servante du « Café de la Chérie », place Ribour, à Lille, où il est établi que Desmet et ses deux clients sont entrés un peu avant le crime.

Le meurtrier Depotte a été confronté avec plusieurs témoins. Les propos qu'aurait tenus « A la Chérie » l'infortuné chauffeur et un individu dont on n'a pas retrouvé trace et qui accompagnait le trio, n'ont pu être comparés.

Toutefois, de nouveaux renseignements très importants ont été recueillis, qui permettent de clore rapidement l'enquête.

L'arrestation du commissaire de police de Wattrelos

M. Colseten est suspendu provisoirement de ses fonctions

Le « Journal Officiel » publie un décret stipulant que M. Colseten, commissaire de police de classe exceptionnelle à Wattrelos, est suspendu provisoirement de ses fonctions et remplacé, comme nous l'avons annoncé déjà, par M. Brun, commissaire de police à Estaires.

LAINES

LES VENTES DE LONDRES (D'un correspondant particulier)

Londres, 11 mai. — Mérinos et croisés fins plus fermes. Croisés moyens et communs, compétition plus active.

Chronique Locale ROUBAIX

LA JOURNÉE DES MÈRES

Roubaix s'apprête à fêter la « Journée nationale des mères » avec l'ardeur qu'il sait mettre au service des idées qui lui sont chères. Dans une importante réunion, le Comité organisateur a mis au point le programme d'action pour trois des plus importantes parmi les sept commissions qui ont pris à charge la préparation et la réalisation de la « Journée ».

Ce sont les commissions de la fête agricole (président: M. Cuvelier); de la fête éducationnelle (président: M. Charles Dery); des finances (président: M. Burquet); directeur honoraire de la Banque de France).

La Commission des finances a deux tâches importantes. La première consiste à rechercher les associations ou groupements locaux susceptibles de s'intéresser suffisamment aux familles de Roubaix, de leur organiser, dans la mesure du possible, le jour de la Fête des mères, une petite fête ou solennité mettant les mères de famille à l'honneur. Ce sont, par exemple, les Unions de familles nombreuses, les sociétés de secours mutuels, etc.

Une prime de 500 francs sera attribuée à ces associations et devra être mise au vote en faveur d'une des mères du groupe. Plus les primes seront nombreuses, plus ces petites fêtes intimes se multiplieront et fleuriront, si l'on peut dire, dans les quartiers de la ville.

La Commission des finances a entrepris déjà un grand nombre de démarches auprès des associations, professionnels, des établissements de crédit, des compagnies d'assurance, des grands cercles de la ville.

L'heureuse initiative du Comité, la personnalité de ses membres, l'activité du président de la Commission des finances, M. Burquet, et la sympathie dont il est entouré, ont pour résultat d'accepter et de réaliser, présages d'un beau succès.

L'assemblée générale de l'Union des Mutuels et Réformés

L'Union des Mutuels et Réformés de Roubaix et ses cantons a tenu son assemblée générale trimestrielle jeudi, à 19 heures, dans la salle des adjudications de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Pierre François, président honoraire, entouré des membres du Conseil d'administration.

M. François remercie la Municipalité d'offrir à la salle des adjudications à la disposition des mutuels, puis il excusa M. Gibon, président, empêché.

La lecture des noms des membres décédés pendant le dernier trimestre, est écoutée debout par l'assemblée et le président adresse

leurs dispositions pour partir ce soir ou demain matin de bonne heure, afin de tenter la randonnée aérienne New-York-Paris sans escale.

M. Bertant a ajouté que la décision, quant à l'heure exacte du départ, dépend du rapport météorologique officiel qui doit être publié cet après-midi.

LE DEPART DE PELLETIER-DOISY EST AJOURNÉ

Le Bourget, 12 mai. — Par suite d'un léger accident survenu au fuselage de l'appareil de Pelletier-Daisy au cours d'une manœuvre dans son hangar, à Villetaneuse, le départ de Pelletier-Daisy et du capitaine Gonin est différé de quelques jours.

Une explosion dans un immeuble au Texas

Huit tués et trente blessés

Dallas (Texas), 12 mai. — La suite d'une explosion résultant d'une fuite de gaz dans un immeuble, huit personnes auraient été tuées et trente blessées. L'immeuble est très endommagé.

Mondori-les-Bains Grand-Duché

LES AVIATEURS AMERICAINS VONT PRENDRE LE DEPART

Londres, 12 mai. — On mande de New-York, 12 mai, à l'agence Reuters: « Le pilote Bertant a déclaré aujourd'hui, que lui et son compagnon Chambrin ont

aux familles les sincères condoléances des mutuels. M. G. Platel, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion générale et le trésorier expose la situation financière. Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

M. François aborde ensuite la question du rajustement des pensions. Un rajustement, dit-il, est prévu au budget de 1928, mais il ne donne pas satisfaction aux mutuels, auxquels il serait accordé un supplément en rapport avec le degré d'invalidité du mutuel. Cependant, ajoute M. François, la charte de loi est la même pour un mutuel invalide à 30 % que pour un mutuel à 80 %. Toutes les associations des mutuels et réformés sont d'accord pour réclamer un rajustement uniforme aux mutuels, quel que soit le degré de leur invalidité.

Des démarches ayant été faites à ce sujet, sans succès, on a décidé de demander au grand meeting aura lieu dimanche 15 mai, à 15 h. 30, dans la grande salle des Ambassadeurs (ancien Palais d'Été). A la suite de cette réunion, les mutuels et réformés se rendront à la Préfecture, pour remettre à M. le Préfet du Nord copie de leurs revendications. Cette manifestation, déclare M. François, sera calme mais imposante et il ne doit y avoir aucune défection.

Le président donne ensuite quelques renseignements sur le Congrès mutualiste qui aura lieu à Roubaix, les 24, 25 et 26 juin. Il ajoute que la souscription des mutuels et réformés ne sera ouverte que dans quelque temps et rappelle que le congrès de mutualité au bénéfice de la Caisse des Mutuels et Réformés aura lieu le 26 mai.

Avant de lever la séance, le président donne lecture de l'ordre du jour suivant, qui est adopté à l'unanimité:

L'Union des Mutuels et Réformés de Roubaix et ses cantons, réunis en assemblée générale le 12 mai 1927, ont eu l'honneur d'entendre un exposé de la question du rajustement des pensions, par son président, donne mandat à son Conseil d'administration et à la Fédération des Mutuels du Nord, pour poursuivre jusqu'à complète satisfaction, l'action engagée sur cette question.

N. B. — Les Mutuels et Réformés de Roubaix-Lannoy et leurs cantons sont priés de se réunir dimanche, à 15 h. 15, square Jusseur, rue Teurmonde, à Lille, pour se rendre à la salle des Ambassadeurs.

HALLE FLIPO. Beurre 17.50; extra 19 et 22.50. Hollande, 9. Margar. 10.30. Discuits 7 à 11. PÉLERINAGE N.-D. DE LOURDES. (trains jaunes de Roubaix. — La fête annuelle de N.-D. de Lourdes aura lieu en l'église Saint-Martin le dimanche 15 mai, à 17 h.

Le sermon de circonstance sera donné par M. le chanoine Hézeat, dont la parole vibrante rappellera à tous les pèlerins qui prendront part aux manifestations de Lourdes, le souvenir qu'ils doivent garder de ces journées inoubliables.

Le sermon sera suivi de la procession de Lourdes. La quête sera faite pour les malades qui iront à Lourdes cette année.

Beck Meybarré, présenté sur toutes tables. 5242

ASSOCIATION REGIONALE DE COMPTABLES. — Les membres de l'Association se sont réunis mercredi, pour écouter M. Ruffet, qui a continué la série de ses conférences sur l'économie de paiement, par « La chute du mark allemand ».

La conférence de M. Ruffet ne fut pas seulement un exposé historique de l'expérience financière allemande, mais un exposé dans lequel elle synthétise des événements sous lesquels elle s'est manifestée. Ainsi, il s'est efforcé de mettre en lumière les lois économiques dont le jeu a été faussé par l'inflation et les maux contrevenants interventions législatives.

Les explications ont été très nourries de chiffres, de statistiques et argumentées d'anecdotes allemandes.

Un sujet aussi complexe ne pouvait pas être épuisé en une seule causerie et il reste au conférencier à dire, dans une prochaine réunion, la répercussion sociale de la chute du mark et le redressement financier.

Cette conférence, très documentée, fut vivement applaudie par tous les membres.

ATTENTION. Profitez de suite des prix exceptionnels en chaussures, Dames et Messieurs, « A la Providence », 50, rue Fosse-aux-Chênes, 50.

AMICALE PHOTO. — Les sociétaires sont invités à assister à la réunion qui se tiendra ce soir, à 20 h. 30, 181, Grande-Rue. Les membres desireux de participer au Salon organisé par la Société « Photographique d'Artois », sont priés d'apporter leurs feuilles d'adhésion remplies, afin qu'elles puissent être envoyées ensemble à Béthune, par les soins de l'Amicale-Photo.

COMITÉ DES FÊTES DE L'ÉPEULE. — Une réunion du comité aura lieu aujourd'hui, vendredi 13, chez M. Jules Deffrennes, Place d'Amiens, à 8 h. 30.

BOUCAU chaussure les pieds sensibles. 328d

L'ESSOR DE L'ÉPEULE nous prie de rappeler aux Commerçants que les deux superbes objets exposés à la vitrine de M. Franquet, tailleur, rue de l'Épée, sont tirés au sort ce soir Vendredi, à 20 h., chez M. A. Vandervele, 107, rue des Arts.

Tous les adhérents à l'Exposition sont invités à assister à ce tirage qui se fera de la façon suivante: le premier non sortant emportera « L'Aligé aux ruelles » et le second « La Poulouette bretonne ».

NOTES LECTEURS APPRÉCIERONT les qualités et les prix des conpons cretonnes et tissus d'ameublement, toiles, cotils et articles divers mis actuellement en vente aux Magasins Dubrunaut, place Fosse-aux-Chênes et 30, rue Fauré, Ouv. 1^{re} le samedi, dimanche excepté 37548

L'ASSOCIATION St-ÉLOI nous prie d'informer les Anciens Elèves qu'elle organise le dimanche 29 mai une excursion à St-Omer, dans le but de rendre visite au cher frère Emile. Ceux d'entre eux qui cherchent à prendre part sont priés d'envoyer leur adhésion au Cercle de la rue Raccaud pour le 16 mai, dernier délai. Le voyage se fera en auto-car. Prix prévu: 25 fr. environ (transport et dîner).

LUNETTES, Place-Roz. 15, pl. du Trichon 8551

LA CIMETIÈRE. — Les inhumations vont reprendre incessamment dans le cimetière de la commune de Roubaix, ouvert le 21 août 1917, et clos le 21 décembre 1917.

En conséquence, les personnes propriétaires d'objets de bois, de fer ou de pierre, placés dans ce cimetière, sont priées de les faire enlever dans le délai réglementaire, à défaut de quoi il y aura procès d'office par les agents de la ville, conformément au règlement de la commune.

Pour faire enlever les dites objéts, on devra s'adresser à M. le Conservateur du Cimetière chargé de la surveillance de ces opérations, Laiterie Central Parc, Danse 1^{re} les Dames, 104

L'AFFAIRE DE LA RUE DE L'ALMA. — M. Paul Vanhoocke, cabaretier, ancien directeur de l'Alma et de Toulouse, a été déclaré d'un non-lieu, nous prie de dire qu'il n'a jamais été arrêté et, à plus forte raison, condamné à l'Alma.

LIQUIDATION DES OMBRELLES de la Grande rue. — Les Ombrelles de la Grande rue, 37310, CUB SYMPHONIQUE 12 MAI de l'ÉPEULE. — Ce soir vendredi, à 19 h. répétition de chœurs. Musiciens composant l'orchestre spécial sont priés d'assister.